

DEPARTEMENT

YONNE

## COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	

-----  
**Séance du 07 mai 2021**  
-----

L'an deux mille vingt et un, le 7 mai à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Date de convocation

30 avril 2021

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDES, Mme MEIRA BARBOSA, M. LOISEAU, Mme PELTIER, M. PEANNE, Mme LANTENOIS, Mme HOURLIER, M. AUBRY, Mme AUTRET, M. BRIET, Mme LETIN, M. COCHARD, M. BOUREL, Mme ROLLOT, Mme RINALDI, M. BOULLEAUX, M. ETIENNE, Mme LOPEZ, M. ANDRE.

Absents excusés : Mme RICHARDSON (pouvoir à Mme la Maire), M. VERGNAUD (pouvoir à Mme SIMON), M. CARILLON (pouvoir à M. BOULLEAUX), Mme PEREIRA (pouvoir à M. BOULLEAUX), M. PATHIER

Objet de la délibération

Secrétaire de séance : M. Éric PEANNE, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

**Travaux de bâchage du  
marché couvert : demandes  
de subventions**

Madame la Maire rappelle aux membres de l'Assemblée qu'une autorisation budgétaire lui a été donnée lors de la réunion de Conseil du 18 décembre 2020 afin qu'elle puisse engager les travaux de bâchage du marché couvert avant le vote du budget.

Envoyé en préfecture le 12/05/2021  
Reçu en préfecture le 12/05/2021  
Affiché le 12/05/2021  
ID : 089-218904647-20210507-DEL2021\_027-DE

Ces travaux, réalisés courant avril 2021, consistent à déposer la bâche existante pour en remettre une de meilleure qualité afin de stopper les fuites d'eau en attendant d'entreprendre des travaux de plus grande envergure et plus pérennes quand nos finances nous le permettront.

Le coût global prévisionnel de cette opération est estimé à 11 737 € HT.

La Maire propose de demander des subventions auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) selon le plan de financement ci-après :

Coût H.T. du projet : 11 737 €

Financiers	Type d'aide	Taux de subvention demandé	Montant du financement demandé
ETAT	DETR	40%	4 695 €
ETAT	DSIL	40%	4 695 €
<b>TOTAL DES AIDES</b>		<b>80%</b>	<b>9 390 €</b>
Commune	Autofinancement	20%	2 347 €
<b>TOTAL FINANCEMENTS</b>		<b>100%</b>	<b>11 737 €</b>

Vu l'avis favorable de la Commission des finances réunie le 30 avril 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

**SOLLICITE** une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 40% soit 4 695 €,

**SOLLICITE** une subvention auprès de l'Etat au titre du DSIL à hauteur de 40% soit 4 695 €,

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel dudit projet,

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021.

Envoyé en préfecture le 12/05/2021

Reçu en préfecture le 12/05/2021

Affiché le 12/05/2021

**SLOW**

ID : 089-218904647-20210507-DEL2021\_027-DE



Pour extrait conforme,  
La Maire

Nadège NAZE.